# Comité de lutte des services publics

### Un accord est signé:

### Et on garde les yeux bien ouverts. Les deux!

Sept jours de grève, autant de manifestations de rue réunissant entre 5 000 et 11 000 personnes, des réunions de travailleuses et travailleurs sociaux-ales, d'enseignantes et enseignants, de salariées et salariés de la santé, de l'IMAD, du personnel du pouvoir judiciaire, de la police et de l'administration. Jamais depuis le siècle dernier, Genève n'avait connu une telle effervescence sociale.

### Un mouvement nommé «espoir»



Ce mouvement – devenu possible aussi grâce à l'unité retrouvée des forces syndicales – dit non aux mesures budgétaires envisagées par le gouvernement, basta à la désignation systématique du personnel de l'Etat comme bouc émissaire pour les frustrations sociales, non à l'augmentation de la charge de travail consécutive aux coupes budgétaires successives, non à la détérioration programmée des services publics.

Mais il va plus loin. Il affirme les aspirations d'une partie croissante de la population à un développement qui mette la satisfaction des besoins sociaux au centre des politiques publiques, plutôt que les cadeaux fiscaux aux plus riches ou les profits des banques, compagnies d'assurance, régies immobilières et autres « personnes morales ».

C'est ainsi que, tout autant dans la grève que dans les manifestations, ce sont de nombreux jeunes en formation qui nous ont rejoints, tout comme les acteurs de la scène culturelle et des chauffeurs de taxi, mais aussi des parents d'élèves qui sont venus, organisés, manifester avec nous.

De même, pour la première fois depuis longtemps, les syndicats du secteur privé se sont manifestés en mettant en évidence le fait que toute péjoration de nos conditions de travail aurait des effets délétères sur celles du secteur privé et sur la recrudescence du chômage.

Espoir pour des milliers de nouvelles recrues de l'Etat à peine diplômées et inquiètes pour leur avenir, ce mouvement a réuni dans la lutte différentes

générations, des enseignant-e-s et des gendarmes, le personnel de la santé et des bibliothécaires, des «sociaux» et le personnel administratif.

Dans les assemblées et autres réunions, ce sont d'abord les soucis et les problèmes des uns et des autres qui ont émergé, avant de céder la place à la discussion sur nos objectifs et sur la manière de les réaliser.

Puis, soudain, il a été question de comment prendre en main, ensemble, la conduite du mouvement, comment s'approprier de notre devenir.

C'est une solidarité, une fraternité nouvelle que, ensemble, nous avons commencé à construire. Sans fanfaronner, c'est un demain possible qui prend forme aujourd'hui. C'est le principal acquis de ces deux premiers mois de lutte : le point de départ pour la suite.

Le COMITE UNITAIRE DE LUTTE DES SERVICES PUBLICS regroupe l'ensemble des syndicats et associations professionnelles des services publics : SSP/VPOD Syndicat des services publics, et pour le Cartel Intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné : AGEEP Association genevoise des employé-e-s des écoles professionnelles ; FAMCO Fédération des associations des maîtres du Cycle d'Orientation ; FAPCEGM-HEM Fédération des associations du personnel enseignant, administratif et technique de la confédération des écoles genevoises de musique, danse, théâtre, rythmique Jaques-Dalcroze et de la Haute école de musique ; SPG Société pédagogique genevoise ; SPSI Syndicat de la police de la sécurité internationale ; SPJ Syndicat de la police judiciaire ; SIT Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs ; UFAC Union des fonctionnaires de l'administration cantonale ; UCESG Union du corps enseignant secondaire genevois ; UPCP Union du personnel du corps de police.

## Comité de lutte des services publics

#### Suite, il y aura

Car, suite, il y aura. D'abord, parce que nos revendications ne sont pas satisfaites, et de loin, malgré l'accord signé ce 17 décembre.

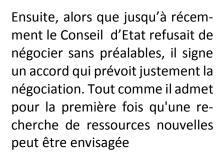
Ce n'est pas l'accord qu'on aurait voulu. Les postes

supplémentaires ne sont toujours pas là alors que les mesures structurelles – l'augmentation du temps de travail, la généralisation des temps partiels, le choix de laisser vacants les postes suite aux départs dits «naturels» et la facilitation des licenciements – ne sont que suspendues.

Toutefois, sans nous tous, sans notre mouvement, le Conseil

d'État aurait déjà pu adopter trois de ces mesures par voie d'arrêté et la quatrième, la facilitation des licenciements, pourrait déjà faire l'objet d'un projet de loi.

Grâce à la mobilisation, elles ne sont pour le moment plus à l'ordre du jour. En gelant ces mesures jusqu'au 21 mars, le gouvernement reconnait, de fait, leur nature problématique. Et, malgré sa volonté de s'en servir comme d'un instrument de chantage, il pourra difficilement prévoir de les réintroduire après avoir accepté de les suspendre.



Ces trois acquis, tout provisoires qu'ils soient, sont le résultat de

cette mobilisation. Tout comme l'est la réussite du référendum contre le « *Personal Stop* »! Pour que, de provisoires ces acquis deviennent fixes, il ne faudra pas baisser la garde.



### Restons mobilisé-e-s, restons sur le qui-vive!

Face à un Conseil d'Etat qui, dix minutes à peine après la signature des accords prétend, dans son courrier au personnel, que lors des négociations « toutes les pistes seront examinées sans a priori en vue d'atteindre l'objectif d'économies (...) défini par le Conseil d'Etat » en omettant l'objectif des syndicats de préserver les prestations et les conditions de travail, il faudra augmenter le niveau de vigilance.

C'est d'autant plus important qu'une nouvelle confrontation va commencer suite au refus du projet de budget par le Parlement. Alors que le gouvernement cherchera à trouver un nouveau budget, c'est à nous, en restant mobilisé-e-s, de peser sur son élaboration. L'heure est donc à l'organisation de séances dans les services pour suivre l'évolution des négociations, pour les discuter entre nous, entre collègues, pour être plus fort-e-s. Et à de nouveaux rendez-vous de mobilisation, notamment lors d'une prochaine Assemblée du personnel, courant janvier.

Car l'objectif du Conseil d'Etat reste celui de vider les caisses de la République par un cadeau fiscal de 600 millions par an aux grandes compagnies, banques, assurances et régies immobilières, la RIE III.

Et ça, jamais nous ne l'accepterons!

MERCI à toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisé-e-s pour récolter les signatures nécessaires au dépôt du référendum **Stop au « personal stop »**! Ce succès en cette fin d'année nous conforte dans notre capacité à réunir le personnel et à lutter, à résister, autant qu'il le faudra, face aux attaques dirigées contre la fonction publique et les usagères et usagers!

### Toutes et tous, ensemble, nous sommes fort-e-s!

Le COMITE UNITAIRE DE LUTTE DES SERVICES PUBLICS regroupe l'ensemble des syndicats et associations professionnelles des services publics : SSP/VPOD Syndicat des services publics, et pour le Cartel Intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné : AGEEP Association genevoise des employé-e-s des écoles professionnelles ; FAMCO Fédération des associations des maîtres du Cycle d'Orientation ; FAPCEGM-HEM Fédération des associations du personnel enseignant, administratif et technique de la confédération des écoles genevoises de musique, danse, théâtre, rythmique Jaques-Dalcroze et de la Haute école de musique ; SPG Société pédagogique genevoise ; SPSI Syndicat de la police de la sécurité internationale ; SPJ Syndicat de la police judiciaire ; SIT Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs ; UFAC Union des fonctionnaires de l'administration cantonale ; UCESG Union du corps enseignant secondaire genevois ; UPCP Union du personnel du corps de police.